



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne
IA-IPR EVS
Etablissements et vie
scolaire

Affaire suivie par :

Annie Mathieu
Courriel
annie.mathieu@ac-poitiers.fr

Joël Michelin
Courriel
joel.michelin@ac-poitiers.fr

Assistante administrative:
Sophie Masse
Téléphone
05 16 52 65 37
vie-scol@ac-poitiers.fr

Adresse postale
22, rue Guillaume VII le
Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Annie Mathieu et Joël Michelin
IA-IPR Établissements et vie scolaire

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers
principaux d'éducation

S/C de
Mesdames et Messieurs les Proverseurs
Mesdames et Messieurs les Principaux
Mesdames et Messieurs les Directeurs

Poitiers, le 11 septembre 2017

Mesdames et Messieurs les conseillers.ères principaux.ales d'éducation

Chères et Chers collègues,

Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les corps d'Inspection.

Nous souhaitons à chacun une bonne rentrée après des vacances qui ont été, nous l'espérons, enrichissantes et reposantes.

Nous tenons à saluer l'engagement des équipes pédagogiques des établissements et la contribution de chacun à la réussite des élèves. Les résultats obtenus au DNB et aux baccalauréats en témoignent. Ceux de la voie technologique imposent cependant de porter une attention particulière aux acquis des élèves de ces filières.

Le projet académique 2017-2021, produit d'une large consultation, donne la feuille de route qui guidera nos actions. Ce projet intègre les ambitions durables fixées par le Ministre. Il participe de la volonté de faire vivre collectivement une école de la confiance à la fois exigeante, ambitieuse et bienveillante, auprès des élèves comme de leur famille, et avec chaque acteur de la communauté éducative.

Le projet se structure autour de quatre ambitions : construire des apprentissages durables, accompagner chaque élève dans la construction de son parcours de réussite, ouvrir l'École aux parents et aux partenaires, former pour favoriser le développement professionnel de tous les personnels dès l'entrée dans le métier. Ces pistes ouvrent des espaces de liberté qui favorisent les initiatives de terrain et les expérimentations pédagogiques, comme leviers forts pour une évolution des pratiques. Les innovations pédagogiques et le développement de recherche action seront favorisés et encouragés. C'est ainsi que le plan académique de formation (PAF) offre cette année la possibilité de monter des ateliers de mutualisation pour permettre à des enseignants, personnels d'éducation et d'orientation volontaires de se constituer en collectif de travail et traiter ensemble d'une problématique pédagogique de leur choix.

Parallèlement, les quatre parcours éducatifs, élaborés et structurés au sein de chaque établissement, renforcent le sens donné aux apprentissages, au bénéfice de tous les élèves, et notamment de ceux à besoins spécifiques. A ce titre, votre engagement collectif dans la mise en œuvre de ces parcours qui contribuent à l'acquisition des compétences du socle est essentiel. Une attention particulière est à porter sur le parcours Avenir afin de permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Avec les personnes ressources de l'académie (chargés de mission, formateurs...), nous vous accompagnerons dans l'élaboration de vos projets d'enseignement, au service du suivi qualitatif du parcours de formation de tous les élèves, notamment des élèves à besoins particuliers. Il en sera de même pour le développement professionnel dans le cadre de la mise en œuvre du PPCR à cette rentrée.

Partie spécifiquement adressée à tous les conseillers.ères. principaux.ales d'éducation par les IA-IPR EVS.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons vous indiquer les orientations et priorités qui vont guider nos actions respectives.

En lien avec le projet académique, Les CPE seront mobilisés pour participer à la réécriture des nouveaux projets d'établissements. Chaque CPE contribuera particulièrement à la définition du volet éducatif qui permettra de créer ou d'améliorer le cadre bienveillant destiné à favoriser la réussite scolaire.

Les internats jouent un rôle majeur dans la réussite scolaire. Depuis deux ans, un groupe de travail a travaillé au rapprochement des procédures et des dossiers de recrutements entre les trois académies de la Nouvelle Aquitaine. Une charte entre les trois académies et la Région Nouvelle Aquitaine a été signée en juin 2017 pour matérialiser cette politique commune. Il s'agira cette année, de poursuivre cette dynamique et de relancer l'attractivité des internats, notamment en milieu rural. Les projets éducatifs et pédagogiques d'internat, partie intégrante des projets d'établissement feront l'objet d'une attention renouvelée. Une formation à destination des équipes de vie scolaires d'internat permettra de les travailler.

La démocratie lycéenne et collégienne devra être pensée au cœur des projets d'établissement. Il s'agit d'asseoir la démocratie lycéenne et de généraliser les CVC afin d'associer les élèves à la vie de l'établissement. Cela commence par favoriser au maximum le vote lycéen dans les élections des CVL d'octobre 2017 de manière à ce que notre académie puisse progresser dans la représentativité des lycéens.

Nous serons également attentifs à la poursuite de la mise en œuvre des parcours éducatifs, avec en particulier cette année la mise en place du parcours éducatif de santé.

L'appropriation d'une culture de la sécurité reste au cœur de nos préoccupations en lien avec les valeurs pour lesquelles nous nous sommes toujours mobilisés.

La mise en œuvre progressive, à partir de novembre 2017, du programme « Devoirs Faits » en collège représente également un enjeu fort de la réussite des élèves et de la lutte contre les inégalités. Son organisation entrainera une réorientation de l'action des assistants d'éducation et des services civiques.

La formation des assistants d'éducation nouvellement recrutés a été relancée en 2016-2017 grâce à la mobilisation, dans chaque département, d'un groupe de CPE qui ont pris en charge cette formation. Cette année, deux journées de formation leur seront consacrées. Ils travailleront entre autre sur leur positionnement et recevront une information sur le dispositif « Devoirs Faits ». Parallèlement, le travail d'actualisation du livret d'accueil sera poursuivi.

Le site PAIDEIA a été mis en cohérence avec la nouvelle architecture académique et nationale. Un groupe éditorial s'est structuré autour de Stéphane Bravard, notre nouveau webmestre (nous en profitons pour saluer le travail de Michel Mateau qui avait assuré cette mission pendant 18 ans). Le site a été réorganisé et vous y trouverez de nouveaux articles publiés par des collègues ainsi que la cartographie des actions mises en place par les collègues dans le cadre des parcours. Nous remercions tous les CPE qui ont contribué à ce recensement en répondant au questionnaire en ligne que nous vous avons envoyé. Il s'agit bien de constituer un outil de mise en relation et de coopération permettant à la fois de faire connaître et d'encourager le développement des pratiques, mais aussi de donner à voir la richesse et le foisonnement des actions mises en oeuvre sur le territoire. C'est pourquoi nous vous encourageons à compléter / modifier à nouveau le questionnaire cette année afin que ce travail puisse être actualisé (<https://goo.gl/forms/RQZqhPhiu90UCW6a2>)

Accompagnement des personnels, /Gestion des carrières

Peu de CPE ont été visités au cours de l'année scolaire 2016-2017. Cette année, la mise en œuvre du PPCR qui rénove totalement l'évaluation du corps des CPE, nous amènera à rencontrer les CPE éligibles aux trois rendez-vous de carrière, conformément au courrier qui vous a été adressé par le rectorat fin août. Vous serez avertis dans le courant du mois de septembre par un courrier de la DPE. Une formation sera ouverte au PAF pour permettre à ceux qui le souhaite de se préparer à cette nouvelle modalité d'évaluation.

Pour mener à bien l'accompagnement et le suivi, entre autres, des contractuels et /ou des nouveaux dans le métier, nous nous appuyons sur des chargés de mission qui peuvent également être des relais pour vous.

- Mme Séverine Pichonnet (en priorité sur les départements 16 et 17) : Collège Henri Dunant à Royan
- M. Ali Moussaoui (en priorité sur les départements 79 et 86) : Collège Jean Macé de Châtellerauld

Du côté des formateurs académiques, Xavier Gibouin (CPE) accompagne les stagiaires CPE à temps incomplet, qui sont au nombre de 12, en lien avec le référent ESPE Stéphane Bravard.

Nous en profitons pour saluer les collègues tuteurs, formateurs, membres des groupes de travail, qui s'investissent dans les GRAFPE, la formation des AED, le comité éditorial et les différents groupes de travail et qui constituent également de précieux relais pour vous. Nous rappelons que les nouveaux sont les bienvenus et que ceux qui veulent aller plus loin dans la formation peuvent s'inscrire au CAFFA jusqu'au 28 septembre.

Pour vous accompagner dans votre carrière et dans ces missions, Vous trouverez joint à ce courrier la liste des stages du PAF proposés par les IA-IPR EVS, par CANOPÉ ainsi que ceux destinés aux tuteurs. Nous attirons votre attention sur les propositions qui répondent à vos besoins exprimés (Analyse des Situations Professionnelles et « communication non violente »). Concernant l'ASP, nous souhaitons développer un réseau de personnes ressources compétentes pour accompagner leurs collègues dans ce travail réflexif. Nous vous invitons à visiter sur le PAF également les domaines non disciplinaires qui présentent de nombreuses propositions concernant le climat scolaire, l'adolescent, les élèves à BEP, les parcours, les relations école famille, les valeurs de la république ...

Pour finir, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux CPE qui ont rejoint l'académie ainsi qu'aux 15 stagiaires auxquels s'ajoutent cette année trois personnes en détachement.

Nous nous réjouissons de vous retrouver très prochainement dans les départements et, en attendant, nous vous souhaitons une rentrée dynamique et créative, avec l'assurance de notre soutien.



Annie MATHIEU



Joël MICHELIN

PJ : Offre de formation PAF pour les CPE en Annexe.

Annexe

PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION 2017-2018

CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION – CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Préparation aux concours interne et réservé	17A0130460
Groupe d'analyse des situation professionnelle (ASP/JP Obin)	17A0130505
Préparer son rendez-vous de carrière	17A0130465
Accompagner la mise en œuvre du parcours citoyen	17A0130466
Le projet de service de vie scolaire	17A0130467
Initiation à la communication non violente	17A0130471
CANOPE : Estime de soi, estime de l'autre	17A0130455
CANOPE : Co-éducation: repartez avec un projet	17A0130456

CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION – PUBLIC DESIGNÉ

Accompagnement FSTG et des contractuels	17A0130501
Développement du Site Internet PAIDEIA	17A0130274
Renforcer les compétences professionnelles des personnels par un accompagnement adapté	17A0130500
Internats de la réussite (CPE+AED)	17A0130464
Nouveaux tuteurs	17A0130302
Développer un réseau de formateurs ASP (Méthode JP Obin)	17A0130469
GRAFPE académique	17A0130488
Tuteurs : Évaluer des compétences professionnelles	17A0130332

AED – SUR INSCRIPTION DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

Formation des Assistants d'éducation	17A0130463
--------------------------------------	------------